



ARCHITECTS' ASSOCIATION
OF NEW BRUNSWICK
ASSOCIATION DES ARCHITECTES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030 DE L'AANB

Mandat

L'Association des architectes du Nouveau-Brunswick (AANB), fondée en 1933, est un organisme d'autoréglementation. Elle a pour but principal d'améliorer et de maintenir les normes de l'architecture au Nouveau-Brunswick, de réglementer les prestataires de services d'architecture et de protéger le public et la profession.

Vision

L'architecture façonne les communautés

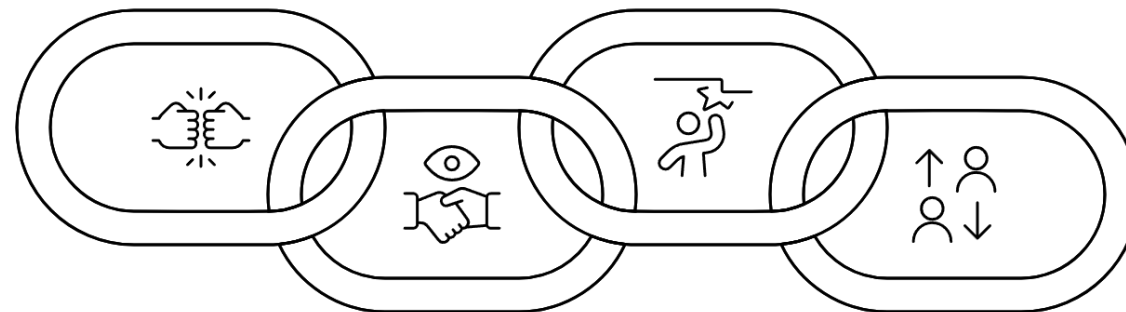
Valeur

Intégrité

Agir honnêtement et de manière éthique en toutes circonstances.

Proactivité

Anticiper les défis et saisir les opportunités.



Collaboration

Travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs.

Inclusivité

Accueillir la diversité et valoriser chaque voix.

Thèmes

Changements dans l'industrie

S'adapter aux thèmes en évolution.

Climat

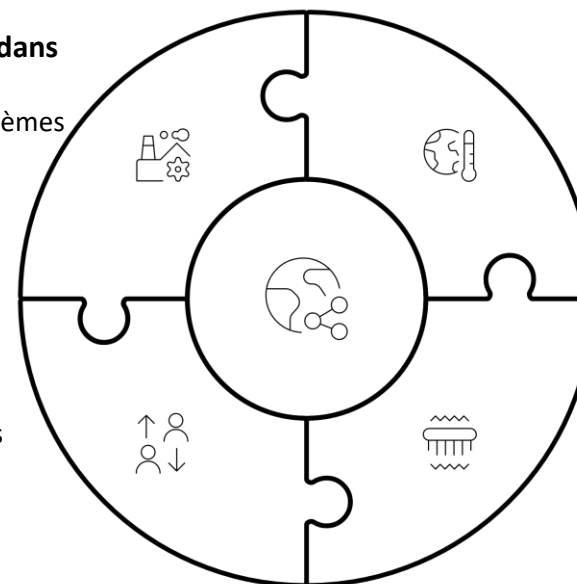
Défis environnementaux urgents.

EDI

Favoriser des environnements inclusifs.

Savoirs autochtones

Aperçus des pratiques durables.



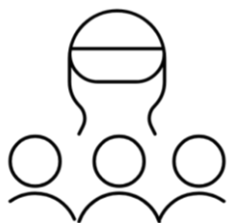


ARCHITECTS' ASSOCIATION
OF NEW BRUNSWICK
ASSOCIATION DES ARCHITECTES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030 DE L'AANB

Priorités stratégiques

Public



(Protéger le public et la profession)

Promouvoir la connaissance et l'influence de l'architecture et du rôle vital des architectes pour façonner des environnements bâtis sécuritaires, fonctionnels et inspirants.

Personnel



(Gouvernance et opérations)

Renforcer les opérations pour être prêts pour l'avenir grâce à une planification stratégique et à la modernisation.

Partenaires de l'industrie



(Améliorer et maintenir les normes)

Faire preuve d'un leadership collaboratif au sein des parties prenantes du secteur du bâtiment et des administrations publiques de la province et du pays. Affirmer l'importance de la qualité architecturale.

Membres



(Réglementer les prestataires de services d'architecture)

Promouvoir l'excellence à toutes les étapes menant à l'obtention d'un permis et au-delà. Harmoniser et simplifier les processus et les pratiques pour améliorer l'expérience des membres.

PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030 DE L'AANB

Énoncé des objectifs



Public

Promouvoir la connaissance et l'influence de l'architecture et du rôle vital des architectes pour façonner des environnements bâtis sécuritaires, fonctionnels et inspirants.

- Action éducative auprès des élèves de la maternelle à la 12^e année, partenariats avec les établissements d'enseignement et médias.
- Sensibilisation autochtone.
- Éducation du public – mise en valeur de la diversité et de l'étendue de la pratique de l'architecture, ainsi que de l'expertise des architectes comme leviers pour la protection du public.
- Éducation des immigrants et recrutement.

Personnel

Renforcer les opérations pour être prêts pour l'avenir grâce à une planification stratégique et à la modernisation.

- Planification de la succession à la direction administrative.
- Formation du personnel.
- Examen de la sécurité au bureau.
- Amélioration et maintenance du portail des membres.
- Communications aux membres.

Partenaires de l'industrie

Faire preuve d'un leadership collaboratif au sein des parties prenantes du secteur du bâtiment et des administrations publiques de la province et du pays. Affirmer l'importance de la qualité architecturale.

- Bâtir des relations avec les professions connexes, l'industrie de la construction, le MTINB et les autorités compétentes.
- Poursuivre le travail proactif sur les changements dans l'industrie et les pressions du marché à venir.
- Mettre l'accent sur la durabilité.
- Coopérer avec le gouvernement sur les nouvelles initiatives, comme la mobilité de la main-d'œuvre et l'adoption des codes.
- Conformité et surveillance, notamment au regard du processus de pratique conjointe.

Membres

Promouvoir l'excellence à toutes les étapes menant à l'obtention d'un permis et au-delà. Harmoniser et simplifier les processus et les pratiques pour améliorer l'expérience des membres.

- Mobiliser les membres étudiants et stagiaires
- Soutenir les praticiens en début de carrière et les architectes nouvellement arrivés.
- Bâtir une culture du transfert des connaissances et du renforcement de la communauté.
- Continuer de nous impliquer de manière influente sur la scène nationale et internationale – ROAC, CCCA, AÉVE, CExAC, IRAC.
- Augmenter nos offres de formation continue.

Priorités stratégiques



ARCHITECTS' ASSOCIATION
OF NEW BRUNSWICK
ASSOCIATION DES ARCHITECTES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

continuer

PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030 DE L'AANB

Indicateurs sur 5 ans



Public

- Action éducative auprès des élèves de la maternelle à la 12^e année – Développer des présentations, des expositions et des séances sur des sujets tels que : la pensée architecturale, les projets achevés, le cheminement vers l'obtention d'un permis d'architecte.
- Sensibilisation autochtone – créer des partenariats, des programmes de bourses.
- Comité de planification de la sensibilisation du public chargé d'élaborer une stratégie pour le site Web et les médias sociaux. Exposition publique des panneaux des projets lauréats des Prix du L.-G.

Personnel

- Réunir l'équipe de dirigeants pour assurer la transition à la direction générale.
- Offrir à notre personnel des occasions d'intégration et de formation de grande qualité et des possibilités de mettre leurs compétences en pratique.
- Évaluer les pratiques de sécurité au bureau, y compris l'ergonomie des postes de travail.
- Poursuivre le processus de numérisation des services offerts aux membres par l'entremise du portail pour rationaliser les tâches administratives.
- Poursuivre et améliorer l'envoi des bulletins électroniques réguliers.

Partenaires de l'industrie

- Continuer de rencontrer régulièrement les intervenants de l'industrie et d'assister aux forums de l'industrie.
- Organiser chaque année des activités de formation continue ouvertes à tous qui anticipent les changements à venir dans l'industrie et inviter les municipalités à nos événements locaux pour renforcer les relations.
- Promouvoir les projets qui ont des objectifs de durabilité au-delà des exigences des codes, offrir des possibilités et apporter du soutien. L'AANB devient une source d'information, de connaissances et d'outils innovants pour le Nouveau-Brunswick.
- Étendre la base de données des membres de l'AANB pour faciliter la mise en œuvre de la nouvelle législation sur la mobilité de la main-d'œuvre.

Membres

- Approfondir nos partenariats avec les universités et communiquer clairement le cheminement menant à l'exercice de la profession au Canada. Soutenir le développement des membres stagiaires en leur offrant des ressources techniques et professionnelles.
- Mieux faire connaître les voies menant à l'obtention du permis d'exercice et offrir de la formation pour des possibilités de mentorat informel – conseillers à la pratique, réseau de collègues praticiens autonomes.
- Offrir des ressources pour la planification de la succession et le partage professionnel dans le cadre de conférences et de conversations.
- Maintenir nos relations influentes au sein des organismes et des comités nationaux.
- Mettre en place des crédits sur l'EDI et les savoirs autochtones dans le prochain cycle de formation continue et offrir des séances sur les impacts des technologies émergentes, comme l'IA.



ARCHITECTS' ASSOCIATION
OF NEW BRUNSWICK
ASSOCIATION DES ARCHITECTES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK